

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »****29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 25 JUN 2020**

L'an deux mille vingt, le 25 juin, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans la salle culturelle du LIDO à Lezoux, après convocations légales en date du 19 juin 2020, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT

Etaient présents :

Mme Josiane HUGUET	M. Bruno BOSLOUP
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Bernadette RIOS
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Claire GATTI
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Élisabeth BRUSSAT
M. Patrick GIRAUD	M. Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	M. Florent MONEYRON
Mme Annick FORESTIER	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Déolinda BOILON	M. Jean-Louis DERBIAS
M. Alain COSSON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. René BROUSSE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
Mme Catherine MORAND	Mme Séverine VIAL
M. Guillaume FRICKER	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET
Mme Anne-Marie OLIVON	

**VOTE :** En exercice : 35

Présents : 35 / Représentés : 0

Votants : 35

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : AGENCE DEPARTEMENTALE D'INGENIERIE  
TERRITORIALE (ADIT) - DESIGNATION DES REPRESENTANTS**

**AGENCE DEPARTEMENTALE D'INGENIERIE TERRITORIALE  
(ADIT) - DESIGNATION DES REPRESENTANTS**

\*\*\*\*\*

- VU l'adhésion de la CCEDA à l'ADIT en date du 28/06/2018 ;
- VU les statuts de l'ADIT
- VU les élections municipales et communautaires de mars 2020

Madame la Présidente rappelle que depuis 2018 la CCEDA adhère à l'ADIT du Puy de Dôme et qu'à ce titre elle peut solliciter l'agence pour toute commande correspondant soit à l'offre de services de base souscrite, soit en tant que de besoin à des prestations liées à l'offre de services complémentaire, cette dernière offre donnant lieu à une facturation spécifique supplémentaire par l'agence. Elle rappelle également que la CCEDA a désigné l'ADIT par délibération en date du 27 juin 2019 en tant que Délégué à la Protection des Données (DPD) dans le cadre de la mise en œuvre du Règlement Général de la Protection des Données (RGPD).

Suite au renouvellement des conseillers communautaires, Madame la Présidente propose de désigner un représentant titulaire (la Présidente de droit) et un représentant suppléant comme suit :

- Représentant titulaire : Mme Elisabeth BRUSSAT
- Représentant suppléant : M. Jean-Baptiste GIRARD

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE la désignation des représentants à l'ADIT du Puy de Dôme comme proposé ci-dessus, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 30 juin 2020

Signé par Elisabeth BRUSSAT